Languedoc-Roussillon : 53 000 familles mal logées

05/04/2010 à 10h45

En Languedoc-Roussillon 3 700 dossiers ont été déposés dans le cadre de la Loi Dalo (Droit au logement opposable) alors que 53 000 familles seraient mal logées. Le *Midi Libre* présente quelques-uns de ces cas : Fatima, Aïcha, Fathia, Samira et Cendrine.

Nerveuse, tendue, Fatima a beaucoup de mal à contenir ses larmes. (…) Cette mère de famille de 36 ans, allocataire du RSA (revenu de solidarité active), angoisse surtout pour ses trois jeunes enfants, dont deux partagent une chambre de 7 m2. «Depuis trois ans, on me répond qu'il n'y a aucun logement vacant.»

Ce type de réponse hante aussi les nuits, et les jours, de la famille d'Aïcha. Ses deux parents et ses trois frères et sœurs vivent à Lodève. Dans un appartement de 70 m2. Samira, divorcée, est contrainte de rester dans un petit studio aux murs noircis d'humidité avec son garçon de 4 ans.

Suite